

Délégations du Comité international

privées : les centres de Henty (Nouvelle-Galles du Sud), Berrigan (Nouvelle-Galles du Sud) et Kerang (Victoria). Les hommes y sont très bien traités et les conditions de logement, de nourriture et de vêtements sont satisfaisantes.

Délégation au Vénézuéla. — M. Robert Moll a visité le 16 mai onze prisonniers de guerre allemands détenus dans le bâtiment du « Bureau central de police » de Caracas.

Ces prisonniers sont installés dans des conditions satisfaisantes, qui se sont encore améliorées grâce à la visite du délégué du Comité international par l'octroi d'une certaine liberté de mouvement, leur permettant de se promener dans des « patios » ensoleillés. Chaque détenu possède sa propre chambre et toutes les installations sanitaires modernes sont à disposition ; les repas sont apportés par un restaurant voisin, et les soins médicaux sont donnés par un médecin du corps de police. Ces détenus peuvent recevoir la visite de leurs familles et du délégué du Comité international, lequel leur a remis des cadeaux individuels et certains articles qui constitueront un stock collectif, tels que du tabac, des cigarettes, des bonbons et des biscuits.

EXTRAITS DE RAPPORTS SUR DES VISITES DE CAMPS DE PRISONNIERS DE GUERRE, D'INTERNÉS MILITAIRES, DE RÉFUGIÉS MILITAIRES ET D'INTERNÉS CIVILS

France

*Visites de camps de prisonniers de guerre
détenus par les Forces américaines,
faites par M. N. Burckhardt*

Camp C.C.E. n° 16 (Allemands)

8 mars 1945

Ouvert en décembre 1944, le C.C.E. n° 16 (« Continental Central Enclosure ») groupe plus de vingt mille prisonniers de guerre, dont la majorité sont des Allemands. Il s'agit d'un camp de base, situé à proximité d'un petit village en rase campagne, dans une région salubre ; il a été divisé en douze enclos ; l'un de ceux-ci est réservé aux officiers qui ne séjournent pas au camp, et, prochainement agrandi, il pourra contenir près de quarante mille hommes.

Délégations du Comité international

Les prisonniers logent, par groupes de vingt-cinq, dans des tentes quadrangulaires avec portes de bois, fenêtres, sol en terre battue, et un poêle à bois dans chacune d'elles ; une grande partie des tentes sont déjà munies de planchers de bois et de lits de camp, et les prisonniers qui dorment encore sur la paille recevront incessamment des paillasses. Chaque prisonnier possède deux couvertures américaines en laine ; des tables et des bancs meublent presque toutes les tentes.

Au sujet de la nourriture, le rapport relève que les menus sont affichés à la cuisine et que les prisonniers contrôlent les rations ; la cuisson des aliments est faite, par enclos, dans des baraques de bois recouvertes de toiles de tente, au moyen de cuisines militaires allemandes au bain-marie et de cuisines militaires françaises. D'autre part, les hommes peuvent acheter à la cantine les articles habituels de toilette et de tabac aux prix de l'armée américaine. Le camp ne possédant aucun réfectoire les prisonniers prennent leurs repas dans les tentes ; ils n'ont comme ustensiles que des gamelles allemandes ou des gamelles de fortune et une cuiller.

Le camp ne possède aucune installation de douches, mais une piscine en plein air, en voie de construction dans un canal bétonné à fort courant, permettra à plus d'un millier de prisonniers de prendre chaque jour des bains.

Pour ce qui a trait au service médical, M. Burckhardt indique qu'un enclos spécial est réservé à l'infirmerie générale et qu'il y a également deux grands dispensaires avec cabinet dentaire, auxquels sont attachés cinq dentistes allemands ; de plus, il existe dans chaque enclos une infirmerie pour les premiers secours, dirigée par un médecin assisté de vingt membres du personnel sanitaire. Le personnel médical de l'infirmerie générale se compose de trois officiers-médecins américains, dix-neuf officiers-médecins allemands et quatre-vingt-trois sous-officiers et soldats membres du personnel sanitaire ; l'infirmerie contient 993 lits et reçoit tous les malades atteints d'affections sans gravité, les autres étant évacués sur un hôpital militaire américain du voisinage.

Quatre aumôniers, dont deux protestants et deux catholiques, officient au camp ; les cultes ont lieu chaque semaine dans une salle de réunion spéciale, où un autel a été construit par les prisonniers.

Le camp possède une petite bibliothèque bien administrée, dont les livres circulent d'un enclos à l'autre. De plus, un programme de récréation et d'instruction très développé a été établi, et d'excellentes représentations théâtrales et musicales sont données par les prisonniers. Des cours professionnels, des cours de langues et des conférences culturelles ont été organisées, et ajoutons encore que le camp est embelli par d'ingénieux arrangements du terrain, des mosaïques, des fleurs, etc.

Les prisonniers qui logent au camp travaillent à son agrandissement et à son aménagement ; environ 2500 hommes, le personnel permanent et 1500 membres du personnel non permanent travaillent dans les services administratifs et au service du ravitaillement du camp. De nom-

Délégations du Comité international

breux ateliers spéciaux : de menuiserie, de mécanique, de tailleur, de maréchal-ferrant, de peinture, d'électricien, de cordonnier, ont été créés. Les autres prisonniers, au nombre de près de quatre mille, sont groupés en détachements de travail de 250 hommes et sont inspectés régulièrement par des officiers du commandement du camp central ; la semaine de travail est de 48 heures avec un jour entier de repos par semaine. Les prisonniers qui travaillent reçoivent une paie journalière de \$ —,80 par jour et ceux qui ne travaillent pas, reçoivent \$ —,10 pour pouvoir faire des achats à la cantine.

En conclusion, le moral des prisonniers est bon et leur situation est satisfaisante ; une partie du camp est encore en pleine construction, mais les résultats obtenus dans les enclos terminés et les travaux en cours montrent que ce camp deviendra excellent.

Camp C.C.E. n° 15 (Allemands)
9 mars 1945

Le camp, qui groupe plusieurs dizaines de milliers de prisonniers de guerre, allemands pour la plupart, est situé sur un plateau, en rase campagne, dans une région boisée au climat salubre ; les divers enclos sont séparés les uns des autres par de larges allées, et groupés autour d'une place centrale goudronnée, de telle façon que seuls les piétons circulent à l'intérieur des enclos et dans les allées qui les relie, ce qui fait que les chemins, couverts dès le début d'une couche de pierres concassées et de cendres, ne sont jamais boueux, quoique la terre soit argileuse. Cette propreté frappante du camp est encore accentuée par des jardinages, des clôtures blanchies à la chaux et d'autres décorations.

Sur les seize enclos qui composent le camp, onze sont habités par les sous-officiers et soldats travailleurs, un est réservé aux sous-officiers non travailleurs, un autre aux officiers et trois à l'infirmerie.

Les prisonniers forment des détachements de travail de 250 hommes placés sous la surveillance du commandement du camp ; en outre, près de 2500 prisonniers s'occupent de l'administration (registres, poste, contrôle, ravitaillement, cuisine, infirmerie, nettoyage et entretien du camp). En ce qui concerne les officiers prisonniers de guerre, comme ils ne sont ici que de passage, l'aménagement de leurs logements est plutôt rudimentaire.

Tous les prisonniers logent sous tente et couchent sur la paille à même le sol ou sur un plancher de bois ; ils disposent chacun de deux couvertures.

La nourriture, qui ne donne lieu à aucune réclamation, est préparée dans des cuisines très propres, établies dans de vastes tentes américaines, mais il n'existe aucun réfectoire.

Au sujet de l'infirmerie, notons que dans les trois enclos qui lui sont réservés se trouvent, sous tente, mille lits et que le jour de la visite du

Délégations du Comité international

délégué 716 prisonniers étaient hospitalisés ; un dispensaire est en outre organisé dans chaque enclos sous la direction de membres du personnel sanitaire.

Deux pasteurs protestants et deux prêtres catholiques prisonniers de guerre célèbrent les services religieux dans chaque enclos et dans les détachements de travail. Des cours de langues et des conférences scientifiques ont été organisés et deux orchestres ainsi qu'un chœur se font entendre dans les divers enclos et à l'infirmerie ; de plus, le personnel permanent organise des séances de variétés dans une grande tente servant de salle de réunion, et le bibliothécaire du camp contrôle la distribution et la circulation des livres au camp et dans les détachements de travail.

Plusieurs milliers de prisonniers sont occupés, à l'extérieur du camp, à l'aménagement de terrains, à la manutention de marchandises, à l'entretien de routes, ou, au camp même, dans des ateliers de menuiserie, de ferblanterie et de tailleurs. Les travailleurs reçoivent un salaire de \$ —,80 par jour ; leur semaine de travail est de 48 heures avec un jour de repos.

Camp C.C.E. n° 18 (Allemands)

11 mars 1945

Plus de 12.000 prisonniers allemands, officiers, sous-officiers et soldats, vivent dans ce camp, situé près d'une ville au bord d'une rivière dans une région de collines boisées ; il s'agit d'un camp de passage où les prisonniers restent d'un à trois jours, sauf les 345 hommes qui forment le personnel permanent. Trente-cinq détachements de travail dépendent également de ce camp et sont placés sous sa surveillance.

Les prisonniers logent dans des bâtiments de brique à deux étages qui contiennent des salles spacieuses et hautes, percées de grandes fenêtres. Le personnel permanent dispose de lits de camps à sangles avec des paillasses et trois couvertures de laine ; les officiers « en transit » habitent, par groupes de neuf, des chambres pourvues de lits de camp de bois avec la même literie. Quant aux sous-officiers et soldats, ils sont répartis par groupes de 100 à 150 dans des salles bien aérées et couchent sur des paillasses munies de deux couvertures de laine.

Un réfectoire, où les prisonniers mangent debout par groupes, est joint à la cuisine, et quant à l'état des vêtements, il est satisfaisant, car le camp possède des réserves importantes d'habits et de chaussures de rechange.

En ce qui concerne les installations d'hygiène, notons que le personnel permanent du camp dispose de deux baignoires dans la salle de toilette et peut prendre un bain tous les quinze jours ; quant aux prisonniers de passage, ils peuvent se baigner dans des bassins à eau courante froide, l'eau courante arrivant au camp en quantité suffisante.

L'infirmerie du camp, qui est située dans une grande salle d'un bâtiment en brique, est placée sous la direction de médecins américains

Délégations du Comité international

aidés par des membres du personnel sanitaire allemand, au total 22 hommes et un « Sanitätsfeldwebel » ayant travaillé dans un hôpital militaire allemand. Elle compte 78 lits, dont 64 étaient occupés le jour de la visite ; seuls les malades atteints d'affections bénignes qui ne nécessitent pas plus de trois jours de traitement sont hospitalisés à l'infirmierie, les autres sont évacués sur un hôpital militaire américain voisin ; un cabinet dentaire dirigé par un dentiste allemand est à la disposition du personnel permanent et des prisonniers de guerre, lorsqu'il s'agit d'un cas urgent.

Des cultes quotidiens sont célébrés par les deux aumôniers catholique et protestant, dans une grande chapelle qui sert également de salle de réunion pour le personnel permanent. Le camp possède aussi une bibliothèque, dont le bibliothécaire relie tous les livres et en tient un contrôle exact. Des soirées récréatives sont organisées par le personnel permanent, mais, par suite du manque de matériel, on n'a pu créer ni cours de langues ni cours professionnels.

En ce qui concerne les occupations, relevons que le personnel permanent s'occupe de l'administration et de l'installation du camp et que les prisonniers en « transit » sont occupés au nettoyage et à l'aménagement du camp, ainsi que dans les différents ateliers de tailleurs, de menuiserie, de peinture et de cordonnerie.

Le camp est excellent, d'une propreté exemplaire, et les occupants jouissent d'un moral tout à fait satisfaisant.

Camp C.C.E. n° 17 (Allemands)

13 mars 1945

Situé dans une région agricole et salubre et établi sur le terrain d'une caserne désaffectée, ce camp groupe quelque dix mille prisonniers allemands, dont près de trois cents sous-officiers, soldats et membres du personnel sanitaire, plus d'un millier de sous-officiers et soldats répartis en détachements de travail et qui restent environ une semaine au camp, quinze officiers et plus de huit mille sous-officiers et soldats en transit pour un, deux ou trois jours ; en outre, treize mille prisonniers allemands répartis dans des détachements de travail dépendent également de ce camp.

Ouvert en octobre 1944 et agrandi depuis, il se compose d'un enclos contenant des tentes militaires américaines établies sur un sol de terre battue recouvert de sciure de bois ; les prisonniers y logent le jour de leur arrivée, puis ils sont installés définitivement — ou provisoirement selon les cas — dans des bâtiments de brique à un ou deux étages. Les installations d'hygiène ne donnent lieu à aucune remarque particulière : des lavabos à eau courante froide se trouvent dans des salles spéciales et le savon ne manque pas.

L'infirmierie, bien aménagée et qui ne traite que les malades atteints d'affections sans gravité, est dirigée par des médecins et des membres

Délégations du Comité international

du personnel sanitaire américain, secondés par des sanitaires allemands. Elle dispose de 150 lits, dont 117 étaient occupés le jour de la visite du délégué du Comité international.

Les prisonniers ont construit deux autels en bois sculpté, de très bon goût, et un peintre professionnel a décoré les chapelles où les services religieux sont célébrés pour les confessions catholique et protestante.

Notons, pour terminer, que les prisonniers qui se trouvent au camp travaillent dans les ateliers de menuiserie, de cordonnerie, de couture et de peinture, ou bien sont occupés dans les services de l'administration et de l'entretien du camp ; ils sont rémunérés à raison de 80 cents par jour.

Italie *Visite d'un hôpital, faite par le D^r A. Luvini*
 « 69th British General Hospital »
 27 avril 1945

Le « 69th British General Hospital », qui fut créé tout récemment en février 1945, est installé dans un grand bâtiment de construction moderne ; il groupe quelque six cents lits, sur lesquels quatre cents sont réservés aux malades britanniques, les autres étant occupés par des prisonniers de guerre, qui reçoivent exactement les mêmes soins, le même traitement et la même nourriture que les Britanniques.

A l'étage inférieur du bâtiment se trouvent les services d'administration de l'hôpital, et les deux étages supérieurs se subdivisent en une série de salles, contenant chacune vingt-cinq lits. Vingt officiers-médecins, aidés de membres du personnel sanitaire et de nombreuses infirmières de la Croix-Rouge britannique, donnent les soins aux malades et aux blessés ; ils ont à leur disposition les installations les plus modernes, qui permettent d'opérer tous les cas chirurgicaux.

Le jour de la visite du délégué du Comité international, 181 prisonniers de guerre étaient soignés dans cet hôpital et partageaient avec des soldats britanniques les mêmes salles claires, spacieuses et bien aérées. Le D^r Luvini a pu s'entretenir librement avec eux, et tous se sont déclarés très satisfaits des soins médicaux dont ils étaient l'objet. D'une manière générale, d'ailleurs, le « 69th General Hospital » peut être considéré comme un établissement modèle.

Suisse

Visites de camps d'internés militaires et de réfugiés militaires,
faites par MM. A. Rilliet, F.-O. Hefty, P. Niederer et J. d'Amman

De nombreux camps ont été visités en Suisse durant les mois d'avril et de mai ; comme nous l'avons fait le mois précédent ¹, nous ne publions ici que les particularités de quelques-uns d'entre eux.

¹ Voir *Revue internationale*, mai 1945, p. 369.

Délégations du Comité international

Le camp de Lo. abrite 175 Polonais, vivant dans un cantonnement composé de nombreuses baraques bien aménagées, éclairées à l'électricité et toutes chauffées pendant l'hiver qui vient de s'écouler ; les hommes sont employés à des travaux de défrichement et reçoivent une solde quotidienne variant entre 2 et 8 francs. — Le camp de A. contient également des Polonais, au nombre de trente, groupés dans une grande maison particulière, confortable et bien installée ; ils font des travaux de défrichement et de labourage au tracteur et reçoivent une indemnité journalière de fr. 2,10, qu'ils déclarent tous insuffisante par rapport au travail pénible qu'ils accomplissent.

Les camps de G. et de I. logent des Italiens (170 au premier et 48 au second), et, tandis que G. se trouve situé dans une vaste plaine, I. est à mille mètres d'altitude ; G. se compose d'une vaste construction agricole en béton, pas très confortablement installée, contrairement aux baraques du camp de I. dans lesquelles, en revanche, l'électricité n'est pas installée. Le camp de G. étant un camp de triage, on occupe les internés à des travaux de défrichement dans les environs, ainsi que dans l'agriculture, à raison de fr. 0,25 l'heure ; à I., les internés travaillent également 8 heures par jour à des travaux de défrichement et gagnent fr. 5,— par jour. — Le camp de B. n'existe plus pour ainsi dire, tous les hommes (des Italiens) étant placés chez des particuliers, où ils travaillent selon le contrat individuel. — A St-C., trois belles baraques, auxquelles s'en ajoutera incessamment une quatrième, composent le village des internés, dans une région éloignée, mais fort belle, du Tessin ; grâce aux efforts remarquables de l'entrepreneur des travaux de St-C., il a été doté de l'électricité, du téléphone, de l'eau et de tout le confort désirable, de façon à en faire un excellent camp. Les 151 Italiens sont tous occupés à l'abattage du bois, lequel doit être transformé en charbon de bois ; ils travaillent 9 heures par jour et reçoivent fr. 5,— de salaire.

M. Niederer avait déjà visité le camp de Gr. le 18 janvier 1945, alors qu'il abritait des internés militaires allemands ; actuellement il s'y trouve 180 internés militaires italiens, logés dans deux maisons d'école organisées de façon satisfaisante ; ils travaillent dans une tourbière des environs et reçoivent, pour 9 heures de travail, un salaire de fr. 4,80 ; ils disposent également de différents jeux et ne manquent de rien au point de vue des loisirs. — Soixante-dix réfugiés militaires italiens sont groupés au camp de E. ; ils semblent satisfaits de leurs conditions d'existence et sont reconnaissants d'avoir à leur tête un officier responsable, consciencieux et intelligent ; la moitié d'entre eux sont occupés dans une tourbière à raison de fr. 4,— à fr. 5,— par jour et le reste, à la construction d'un canal avec un salaire quotidien de fr. 2,50.

Depuis la dernière visite, faite le 27 septembre 1944, le camp de C., qui abrite 143 Grecs, s'est agrandi par l'adjonction de deux baraques servant de dortoirs ; il a été très bien chauffé durant tout l'hiver qui vient de s'écouler grâce aux souches et aux déchets de bois qui provenaient du chantier de défrichement. Le travail continue dans le même

Délégations du Comité international

chantier et il s'achèvera bientôt ; au défrichement proprement dit a succédé la mise en état du sol au moyen de charrues tractées. Les hommes travaillent 9 heures par jour et ont un salaire maximum, qui varie de fr. 3,50 à fr. 4,50. — Des Yougoslaves au nombre de 128 sont internés au camp de M., évacué en août 1944, puis rouvert en mars 1945 pour recevoir ces sous-officiers ; il n'a pas changé depuis la dernière visite du délégué ; les internés logent toujours dans la maison communale mise toute entière à leur disposition et fort bien aménagée. Malgré leur rang de sous-officiers, un grand nombre de ces hommes se sont décidés à s'engager chez des particuliers pour les travaux agricoles, ne recevant plus de subside de la légation de Yougoslavie depuis le 1^{er} janvier 1945 ; ils gagnent fr. 4,50 par jour et sont nourris et logés chez l'employeur, qui leur donne généralement une gratification supplémentaire.

Nouvelle-Zélande

*Visite d'un camp d'internés civils, faite par M. L. Bossard,
« Civil Internment Camp » de Somes Island
20 décembre 1944*

Depuis le dernier rapport du délégué du Comité international, il n'y a pas eu de grands changements dans l'ensemble du camp, si ce n'est la diminution de l'effectif, qui a permis de loger chaque interné d'une façon plus confortable. Les baraques abritaient le jour de la visite de M. Bossard 61 internés civils, dont 51 Allemands, 5 Japonais, 2 Autrichiens, un Polonais, un Norvégien et un Hongrois, qui apprécient tous beaucoup la grande liberté dont ils jouissent pendant la journée ; aucun des hommes de confiance n'eut de plainte à formuler et aucune plainte individuelle ne fut enregistrée.

Toutes les baraques donnent une impression d'ordre et de propreté et peuvent être considérées comme tout à fait satisfaisantes. La nourriture, abondante et d'excellente qualité, est préparée par les internés eux-mêmes sur les fourneaux mis à leur disposition dans cette intention ; et quant à l'état de santé général, le rapport mentionne qu'il est bon : les internés passent la plupart de leurs journées au grand air, à pêcher, se promener ou jouer. Trois hommes seulement se trouvaient à l'hôpital du camp, soignés par un médecin du « Wellington Public Hospital », établissement auquel sont envoyés les internés gravement atteints.

En ce qui concerne les occupations, notons que les internés peuvent être employés comme menuisiers, comme peintres, ou occupés aux installations sanitaires et à des travaux agricoles ; toutefois, quelques-uns seulement profitent de ces occasions de travail rémunéré, car la plupart d'entre eux préfèrent s'adonner à leurs occupations favorites telles que l'aviculture, la peinture et la culture des légumes et des fleurs.

De plus, une salle d'étude, avec bibliothèque attenante, est actuellement à la disposition des internés, qui en profitent largement ; des

Rapatriement de détenus civils

livres d'architecture et de zootechnie seraient cependant les bienvenus. Ajoutons encore que divers cours ont été créés, notamment de comptabilité, d'économie politique et de géographie.

En conclusion, le camp d'internement de Somes Island fait très bonne impression et le moral des internés est d'une façon générale très satisfaisant.

Rapatriement de détenus civils par les soins du Comité international de la Croix-Rouge

A la suite de démarches, entreprises par le Comité international en vue d'obtenir une amélioration du sort des civils détenus en Allemagne, les Autorités allemandes firent connaître au début du mois de mars 1945 qu'elles étaient disposées à examiner l'éventualité du rapatriement de certaines catégories d'entre eux.

Monsieur Carl J. Burckhardt, président du Comité international, se rendit alors le 14 mars en Allemagne, où il eut des entretiens avec les personnalités allemandes compétentes en la matière. A la suite de ces discussions, les Autorités allemandes se déclarèrent disposées à permettre le rapatriement des femmes, des enfants, des vieillards et des malades belges et français, en échange du rapatriement de civils allemands internés en France et en Belgique. Les Autorités allemandes firent toutefois connaître, à cette occasion, que, les moyens de transport à leur disposition pour ce rapatriement étant insuffisants, il appartenait au Comité international de se charger de rapatrier ces personnes.

Ce rapatriement fut alors organisé de telle façon que les camions du Comité international chargés du ravitaillement pour les camps de prisonniers de guerre et de détenus civils puissent, à l'occasion de leur retour en Suisse, ramener dans ce pays des déportés « rapatriables ».

Une première colonne de camions fut envoyée vers le camp de concentration pour femmes de Ravensbruck, où elle put prendre 300 déportées françaises, qui arrivèrent en Suisse le 9 avril. Conformément à l'accord intervenu avec les Autorités allemandes, le Comité international se chargea également de